



Macron veut relancer l'attractivité de la France

► Le chef de l'Etat et une partie du gouvernement devaient recevoir, lundi 22 janvier, au château de Versailles, quelque 140 patrons de multinationale

► L'objectif de ce sommet exceptionnel et à huis clos se veut avant tout symbolique : vendre la France comme « le lieu où il faut être » et investir

► Après Toyota ou Facebook, plusieurs entreprises s'apprentent à annoncer des projets. Au total, 3 milliards d'euros devraient être investis d'ici cinq ans

► Emmanuel Macron se déplacera, mercredi, à Davos pour livrer aux dirigeants et décideurs internationaux sa vision de la mondialisation

► Pour échapper à l'étiquette de « président des riches », il devait se rendre lundi dans le Nord et sera jeudi dans le Puy-de-Dôme

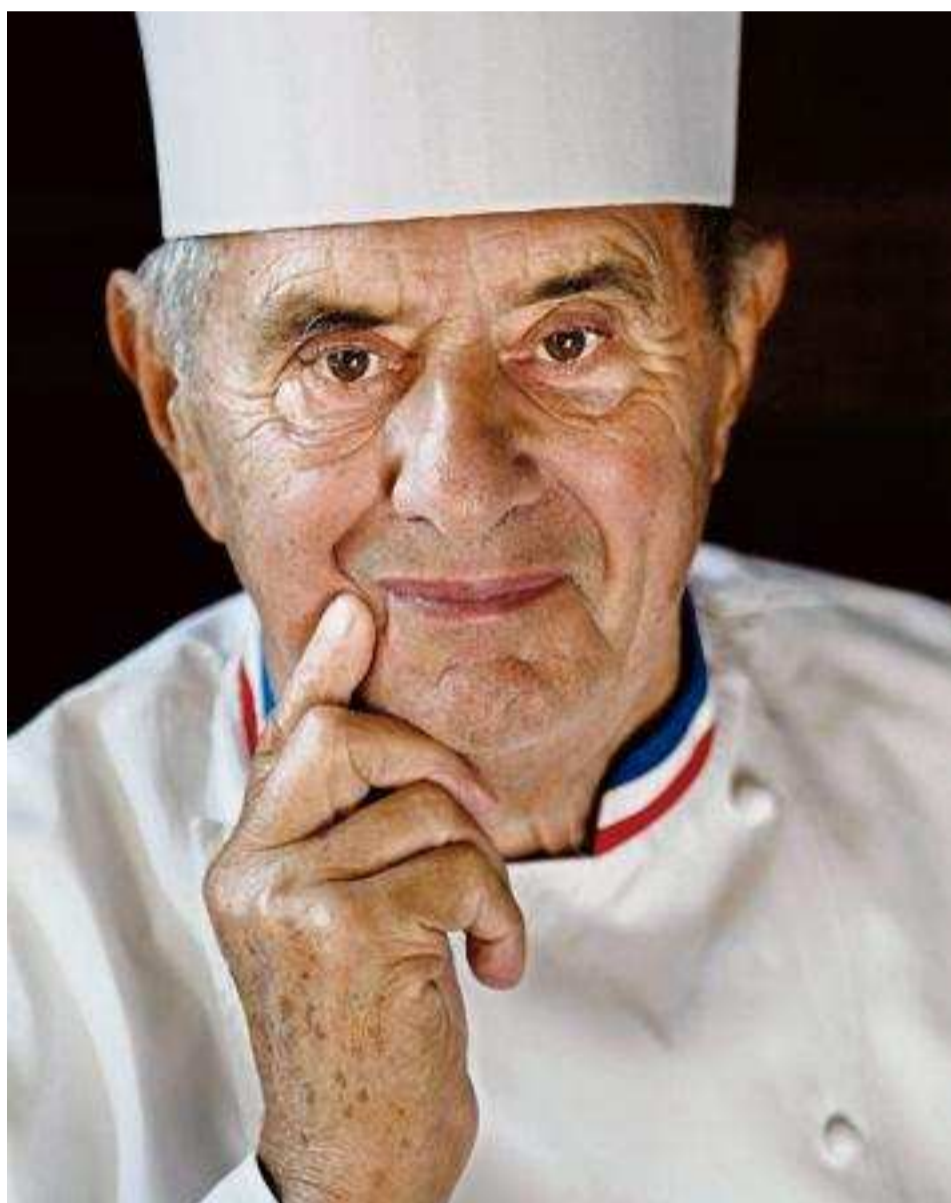
PAGE 8 ET CAHIER ÉCO - PAGE 8

PAUL BOCUSE LE GOÛT ET LA GOUAILLE

► Chef emblématique, cuisinier prodige, le « roi Lyon » est mort, samedi 20 janvier, à 91 ans

► « Monsieur Paul » fut l'un des premiers étoilés à sortir des cuisines, devenant une figure publique et charismatique

PAGES 14-15



Le 18 septembre 2008.
RICK NEDERSTIGT/AFP

INQUIÉTUDES SUR L'EURO

- **Semaine importante pour l'Europe.** Les ministres des finances de l'eurozone devaient se réunir, lundi 22 janvier, pour évoquer le processus de succession de Mario Draghi à la tête de la Banque centrale européenne (BCE)
- **La hausse de la monnaie unique** et ses conséquences sur la politique économique seront un enjeu majeur de la réunion de la BCE, jeudi
- **Dans une tribune publiée par « Le Monde »**, un collectif d'universitaires emmené par Thomas Piketty estime que le mode de nomination et de fonctionnement de la BCE doit être réformé

DÉBATS - PAGE 24 - CAHIER ÉCO - PAGES 2-3

Luxe Céline veut changer de taille avec Hedi Slimane

LVMH a annoncé, le 21 janvier, l'arrivée d'Hedi Slimane à la direction artistique et de l'image de Céline. La marque devra doubler ses ventes d'ici cinq ans, notamment en investissant la mode masculine

P. 21 ET CAHIER ÉCO - P. 4

Syrie Offensive de la Turquie contre les Kurdes

Erdogan a lancé son armée et ses alliés syriens contre les Unités de protection du peuple (YPG). Objectif : créer une zone tampon à sa frontière

PAGE 2
ÉDITORIAL - PAGE 25

Allemagne Le SPD vote, à une courte majorité, pour une coalition avec Merkel

PAGE 4

Paris Edouard Philippe débranche l'Exposition universelle

PAGE 9

Orange L'Etat soutient la candidature de Stéphane Richard à sa succession

CAHIER ÉCO - PAGE 4

Cannabis Les usagers bientôt à l'amende, pour soulager les forces de l'ordre

PAGE 11

LE REGARD DE PLANTU

Dépénalisation du cannabis,
Les prisons en grève...



Harcèlement Quatre points de vue sur la tribune des cent femmes

Samantha Geimer, violée dans son enfance par Roman Polanski, explique son soutien à la tribune cosignée par Catherine Deneuve. Clémentine Autain la juge réactionnaire. Laetitia Casta appelle à ne pas diaboliser les hommes. La chercheuse britannique Nazand Begikhani souligne les limites de la justice en matière de droit des femmes

DÉBATS - PAGES 22-23



SOLDES
DU 10.01 AU 20.02.2018
Le plus grand espace
tables et chaises
de repas à Paris !

Espace Topper
Maison familiale depuis 1926

CANAPÉS, LITERIE, MOBILIER : 3000 M² D'ENVIES !
Paris 15^e • 7^e/77 • M^o Boucicaut • P. gratuit
Espace tables et chaises de repas :
147 rue Saint-Charles, 01 45 75 02 81
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40
Literie, armoires lits, dressing CeLio, Steiner et Leolux :
toutes nos adresses sur www.topper.fr

Laïcité : les professeurs cherchent des réponses

A Orsay, une formation est organisée pour répondre aux questions des élèves, mais aussi des parents

REPORTAGE

S'agit-il d'entorses à la laïcité – ces « atteintes » en milieu scolaire dont le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, s'est engagé à fournir un état des lieux ? De provocations adolescentes ? De revendications identitaires de la part de jeunes qui se cherchent ? La cinquantaine d'enseignants débutants rassemblés, ce mardi matin de janvier, dans l'un des amphithéâtres du campus d'Orsay (université Paris-Sud) pour deux heures de formation à la laïcité, ne se posent pas ce type de questions.

« On les laisse au débat politico-médiatique », souffle Maxime, assis au cinquième rang. Face à des « attitudes » d'élèves qui les interrogent, dans les collèges et lycées de l'académie de Versailles où ces enseignants débutants exercent déjà à mi-temps – en tant que fonctionnaires stagiaires –, ils sont venus chercher des réponses, pas la polémique.

« Je ne sais pas quoi dire »

De ces « attitudes », ils parlent sans tabou. « Dans mon lycée du Val-d'Oise, qui accueille 80 % de filles, des élèves viennent avec un bandeau autour de la tête, raconte une enseignante. Je sais qu'un bandeau, ce n'est pas un voile, et elles aussi le savent... Mais je m'interroge : qu'est-ce qui est signe religieux, qu'est-ce qui ne l'est pas ? Ne devraient-elles pas ôter leur bandeau à l'entrée ? » Deux rangs derrière elle, une professeure affectée dans un collège des Hauts-de-Seine prend la parole. « Moi, je m'interroge sur mes difficultés à rencontrer certains parents, notamment cinq mamans d'une cité voisine qui ne se déplacent pas sans présence masculine. Elles n'assistent pas aux réunions, et leurs enfants en jouent, raconte-t-elle. Est-ce que je peux m'appuyer sur la loi pour les persuader de venir ? »

Sur l'estrade, face à ces jeunes profs pour moitié de science de la vie et de la Terre (SVT), pour moitié



« L'école est devenue plus attentive, comme si on était passé en mode alerte »

MARTINE DESALEUX
professeure

de physique-chimie, l'historien Jean-Louis Auduc a endossé, à la demande de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Versailles, le rôle du formateur le temps d'une matinée. Cet agrégé fait partie du Conseil des « sages », réuni lundi 22 janvier, tout juste installé par le ministre de l'éducation pour « préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et de fait religieux ». Une nomination prescrite : cet ex-membre du Haut Conseil à l'intégration, qui fut pendant vingt ans directeur d'études à l'IUFM de Créteil, assume depuis plusieurs mois la vice-présidence de l'Association des réservistes de l'éducation nationale, créée dans le sillage des attentats de 2015.

Répondre aux questions du terrain, il y est habitué. « Dès lors qu'il y a un interdit, il ne faut pas s'étonner qu'un jeune puisse tenter de le

contourner, dit-il. La loi de 2004 parle de signes religieux mais précise aussi que tout signe, si on lui confère un caractère religieux ou permanent, ne doit pas être porté en milieu scolaire, souligne-t-il à l'adresse de la première enseignante. Je vous invite à ouvrir le débat avec vos élèves, plutôt qu'à engager une épreuve de force. »

En direction des parents, aussi, il plaide la pédagogie. « Être parent d'élève, pour les mères comme pour

les pères, comporte un certain nombre de responsabilités tant que le jeune n'est pas majeur, répond-il à la professeure de collège. Il vous faut le rappeler à ces familles. Ce n'est pas une question de laïcité mais d'obligation parentale. »

Dans l'amphi, les deux heures de formation filent, au rythme des échanges sur le calendrier scolaire, les fêtes religieuses, les programmes, les courants de l'islam... « Une mère me demande pourquoi les cloches sonnent, et pas l'appel à la prière. Que lui répondre ? », interroge tel prof. « On me dit que les églises et les synagogues sont protégées, et pas les mosquées. Je ne sais pas quoi dire », confie tel autre.

Face à des questions qui se concentrent sur l'islam, l'historien appelle à multiplier, en classe, les passerelles entre les cultures : « En tant que professeurs de scien-

ces, vous êtes conscients de l'apport de la synergie des civilisations. S'il y avait eu davantage de contacts, il y aurait eu moins d'erreurs scientifiques... »

Dans l'auditoire, une interrogation résonne plus que les autres : « Pourquoi la loi de 2004 ne s'applique pas à l'université ? » Trois enseignants, pour qui la « spécificité des espaces » n'est pas claire, la formulent successivement. C'est pourtant un « point fondamental » de la loi de 1905, leur rappelle le formateur, cette distinction entre l'espace public partagé (la rue), l'espace privé (celui de l'intime), et l'espace d'intérêt général dont l'école fait partie, au même titre que les mairies ou les tribunaux. « Un des problèmes actuels, c'est que ces trois espaces ne font plus sens pour bon nombre de jeunes qui les mettent sur le même plan », observe M. Auduc. Font-ils tou-

jours sens pour ces enseignants ? « On entend souvent parler de collègues démunis, mais je ne crois pas que ce soit le cas des jeunes générations, fait valoir Emmanuelle, professeure de SVT en lycée. Après, ce n'est pas parce qu'on a été formé qu'on ne redoute pas d'être confronté à des cas concrets. » Lesquels ? « En SVT, des points au programme sont délicats, comme la théorie de l'évolution », répond Romane, assise dans la même rangée. « Ou même la reproduction », la coupe Maxime, même discipline, même niveau. « Ce genre de remise en cause, ça existait déjà quand nous-mêmes étions au lycée, leur rétorque Lucille, assise avec eux. On en parlait en philo, en français en histoire-géo... »

Confusion entre les espaces

Qu'est ce qui a changé, alors ? « Une pression sur l'espace scolaire – et sur la société en général – liée à la crainte du terrorisme et du fondamentalisme religieux, répond Martine Desaleux, formatrice à l'ESPE de Versailles quand elle n'enseigne pas, elle-même, la biologie en lycée. Je ne crois pas qu'il y ait une recrudescence des atteintes à la laïcité mais l'école est devenue plus attentive, comme si on était passé en mode alerte. On veut une réponse qui ne soit pas individuelle mais institutionnelle. » Changement, aussi, dans la conception qu'ont les jeunes de leur espace privé, faussée, dit-elle, par l'irruption des réseaux sociaux.

« Le vrai changement, c'est qu'aujourd'hui les enseignants n'hésitent pas à témoigner de leurs difficultés, à demander aide et accompagnement, quand, il y a dix ans encore, beaucoup se taisaient, par peur sans doute de l'instrumentalisation, avance M. Auduc. Comme n'importe quel jeune, les enseignants qui débutent peuvent, en matière de laïcité, être prisonniers des clichés. D'où l'importance de développer la formation. » Ce n'est pas son auditoire qui lui donnerait tort. ■

MATTEA BATTAGLIA

BIOÉTHIQUE A Paris, des milliers de manifestants défilent contre l'avortement

Plusieurs milliers de personnes opposées à l'avortement, à l'élargissement de la PMA ou encore à l'euthanasie ont défilé, dimanche 21 janvier à Paris, alors que s'engage la révision des lois de bioéthique. La 12^e Marche pour la vie a réuni 8 500 participants selon la Préfecture, 40 000 selon les organisateurs. Quelques représentantes des Femmes sont brièvement intervenues en marge du rassemblement pour défendre « la PMA pour toutes ». – (AFP)

ENQUÊTE Un homme mis en examen pour un projet d'attentat

Un homme de 33 ans a été mis en examen, samedi 20 janvier, pour association de malfaiteurs terroriste criminelle et placé en détention provisoire. Une cyberpatriote avait permis, fin 2017, de repérer le suspect, inconnu des services de police, qui diffusait des contenus djihadistes et cherchait à se procurer une arme. Il a été interpellé le 16 janvier dans la région niçoise. A son domicile, les enquêteurs ont trouvé une faible quantité de poudre pouvant servir à la fabrication de produits explosifs. L'enquête n'a pas permis de déterminer sa cible, ni les modalités de son éventuel passage à l'acte.

Jacqueline Gourault en première ligne sur le front corse

Fidèle de François Bayrou, la ministre est chargée de déminer un à un les dossiers des collectivités territoriales

PORTRAIT

Le premier ministre, Edouard Philippe, devait recevoir à Matignon, lundi 22 janvier, les deux dirigeants de la nouvelle collectivité unique de Corse : le président du conseil exécutif, Gilles Simeoni, et le président de l'Assemblée territoriale, Jean-Guy Talamoni. Il sera accompagné du ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, et de la ministre auprès du ministre de l'intérieur, Jacqueline Gourault, nommée « M^{me} Corse » après le large succès des nationalistes aux élections territoriales de décembre 2017.

Une marque de confiance de l'exécutif à l'égard de cette fidèle de François Bayrou entrée au gouvernement en juin 2017, quand le président du MoDem et Marielle de Sarnez, membres du premier gouvernement d'Edouard Philippe, furent contraints de prendre du champ en raison de l'enquête sur les assistants parlementaires du MoDem au Parlement européen. « Quand François et Marielle ont quitté le gouvernement, je n'ai jamais pensé y entrer, j'étais tellement mal », confie-t-elle. Mais l'ancien candidat à l'élection présidentielle, qui avait fait alliance quelques mois plus tôt avec Emmanuel Macron, estimait que le MoDem devait rester au gouver-

nement et le premier nom qu'il a suggéré, en insistant fortement pour qu'elle ait rang de ministre, a été celui de Jacqueline Gourault.

Entre l'agrégé de lettres et la professeure d'histoire-géographie s'est nouée depuis plus de trente-cinq ans une relation de complicité et de confiance qui ne s'est jamais démentie. « Elle est avec Marielle mon autre bras droit, mon cercle de proximité, sans qu'il y ait jamais eu la moindre fissure, y compris dans les moments durs », assure M. Bayrou, qui vante « quel qu'un de solide, réaliste, avec des convictions fortes et jamais démenties ». Il ne se passe pas un jour, ou presque, sans que les deux échangent au téléphone sur la politique et sur les choses de la vie, sur les chevaux et le rugby...

Délicates négociations

Car, entre le fils d'agriculteur et la fille d'un marchand de bestiaux, née en 1950 à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher), il y a aussi cet amour commun de la terre et des territoires. Et c'est cet ancrage profond dans les territoires qui assoit sa crédibilité dans les fonctions qui sont aujourd'hui les siennes au ministère de l'intérieur où, même si son poste n'a pas de délimitation précise, elle est plus spécifiquement chargée du dossier des collectivités territoriales.

Des mandats électoraux, elle a gravi tous les échelons, ou presque. Maire de La Chaussée-Saint-Victor pendant vingt-cinq ans, présidente de communauté d'agglomération, conseillère générale, conseillère régionale et sénatrice depuis 2001. Avant d'entrer au gouvernement, elle exerçait la vice-présidence du Sénat. C'est d'ailleurs dans son bureau que se rencontreraient secrètement Gérard Collomb, soutien d'Emmanuel Macron, et François Bayrou, avant que l'alliance entre le président du MoDem et le candidat d'En marche! ne soit scellée.

Son parcours, sa connaissance du monde associatif, des élus et des territoires n'en demeurent pas moins des atouts majeurs dans les délicates négociations engagées avec les associations d'élus. Après la fâcherie de la fin de l'été 2017, c'est elle qui a été chargée de la mission non officielle de préparer le congrès des maires de la fin novembre 2017. Elle a assisté à une quinzaine d'assemblées générales de maires, s'astreignant à un patient travail de pédagogie.

Le premier ministre lui a aussi confié les épineux dossiers de la gestion des risques d'inondation ainsi que de l'eau et de l'assainissement, pommes de discorde entre les communes et les intercommu-

« Elle connaît la langue des élus locaux et interprète parfaitement la parole présidentielle »

JEAN-LUC RIGAUT
président de l'Assemblée
des communautés de France

nalités, sur lesquels elle a trouvé des solutions de compromis. « Avec elle, la discussion est facile, note Jean-Luc Rigaut, le président de l'Assemblée des communautés de France. Elle est bilingue. Elle connaît la langue des élus locaux et elle interprète parfaitement la parole du président de la République. »

Sur les finances locales, par exemple, elle s'étonne encore de la polémique déclenchée par les propos qu'elle a tenus le 11 janvier lors de l'émission « Questions d'info », sur LCP. Elle évoquait la fin programmée de la taxe d'habitation, « un impôt injuste », et la refonte de la fiscalité locale qui devrait s'y substituer, « un impôt plus juste » qui devrait garantir les ressources des collectivités locales et leur autonomie financière. Soit exac-

tement ce qu'avait indiqué M. Macron deux mois plus tôt au congrès des maires. « Je m'étais préparée à toutes les questions sur lesquelles je pouvais être interrogée, hors de mes sujets d'attribution, mais si j'avais imaginé que ça partirait sur ce thème ! », note-t-elle avec un brin d'amusement. Ni Matignon ni l'Elysée n'ont d'ailleurs trouvé quoi que ce soit à y redire.

La voilà à présent en première ligne sur le dossier corse, géré en coordination très étroite avec l'Elysée et avec Matignon. Elle s'est déjà rendue sur place le 5 janvier, après l'installation de la nouvelle collectivité unique. Un premier contact que les élus nationalistes ont eux-mêmes jugé « constructif ». Elle leur a fait part des deux sujets majeurs sur lesquels les discussions pouvaient s'engager : la mise en place de la collectivité et une évolution de l'article 72 de la Constitution qui pourrait ouvrir un « droit à la différenciation » pour les collectivités territoriales. Mais elle a aussi fixé les points sur lesquels le chef de l'Etat n'a pas l'intention d'aller, tels que la co-officialité de la langue corse ou le statut de résident, « une mauvaise réponse à un vrai problème ». Car derrière un abord cordial et bienveillant, M^{me} Gourault n'est pas facile à manœuvrer. ■

PATRICK ROGER